

Réseau EPOC

Espaces Protégés par les chasseurs en Occitanie Réseau (EPOC)
Site acquis de la La forêt de Salces (Lozère).



Les espaces protégés sont des éléments clés des stratégies de protection de la biodiversité.

Les chasseurs conscients de leur rôle dans la gestion et la préservation des espaces naturels ont développé un réseau d'Espaces Protégés en Occitanie par les Chasseurs (EPOC).

Ces sites constituent un véritable réseau de réservoirs de biodiversité, partie prenante du réseau régional des espaces protégés d'Occitanie.

950 ha
d'espaces naturels acquis
et gérés par les chasseurs
en Occitanie pour protéger
la biodiversité.

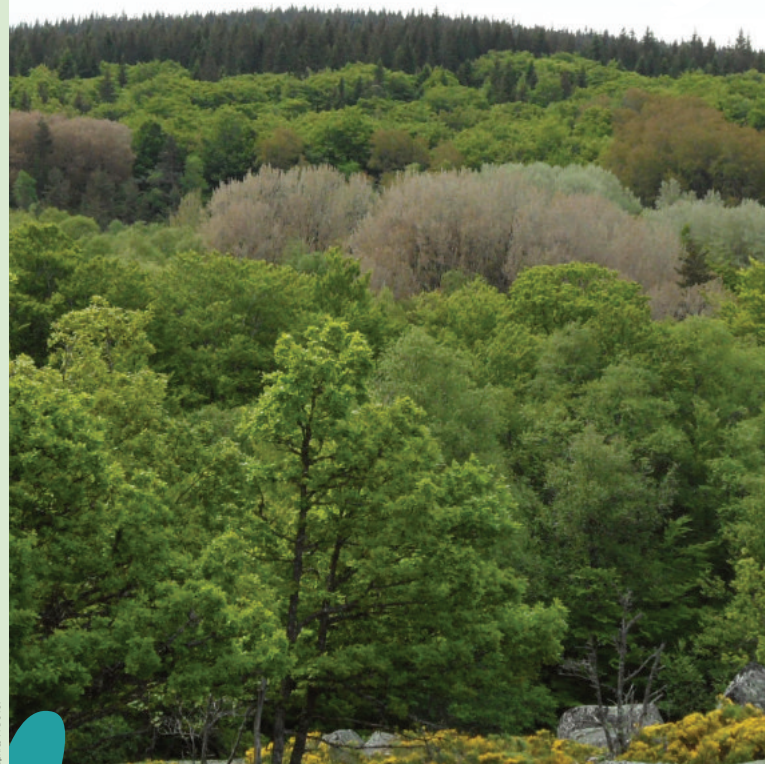


FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LOZÈRE

Tél: 04 66 65 75 85 - E-mail: contact@fdc48.fr



La forêt de Salces



Realisation FDCO 2021. Design graphique: www.barbell.fr. Photographies: FDC48.



Carte d'identité du site

Superficie : 11 hectares

Département : Lozère

Commune : Les Salces

Propriétaire : Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage

Statut de protection : Zone Natura 2000

Site chassé



Située entre 1200 et 1300 m d'altitude, la forêt des Salces est une forêt sauvage et primitive située dans les contreforts de l'Aubrac.

Par son isolement, sa faible densité humaine, et son passé volcanique, glaciaire et agricole, la forêt présente une richesse paysagère, floristique et faunistique importante.

La parcelle, gérée par la FDC48, est boisée en totalité et présente un empilement de blocs granitiques entre lesquels serpente un petit ruisseau bordé de zones humides.



Gestion environnementale

L'enjeu majeur de la parcelle est de préserver la naturalité du milieu. Limiter les interventions anthropiques directes permet de conserver l'état des habitats et de favoriser les cortèges d'espèces essentiels au maintien de l'équilibre de la forêt, comme les espèces saproxyliques (par exemple la Rosalie des Alpes).

C'est pourquoi la libre évolution forestière est garantie sur la parcelle, en conservant les arbres sénescents ou morts.



Zoom espèces



Le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*)

La population de cerfs élaphe est importante sur le secteur, la forêt des Salces est une place de brame reconnue. Les cervidés par leur action d'herbivorie influent sur la dynamique et la structuration de la biodiversité en forêt.



La Loutre (*Lutra lutra*) La parcelle présente un habitat favorable pour la loutre, qui a été détectée plus en amont dans le cours d'eau. Il est vraisemblable qu'elle soit donc présente. Elle aime les cours d'eau et leurs berges pentues et rocheuses, couvertes de fourrés.



Le loup (*Canis lupus*) Il est de retour dans la forêt des Salces depuis 2013. Il s'agit d'une colonisation spontanée, favorisée par les conditions environnementales idéales du site. Le loup régule les effectifs et la répartition des populations d'ongulés sauvages, qui en réponse modifient leur comportement et la pression d'herbivorie. Le loup peut donc avoir un effet indirect sur la forêt.

